

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/06/17-1/08

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220617-lmc100000023774-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

**OBJET :** Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France pour l'organisation du salon "Rendez-vous Tech&Bio" 2022.

Il est proposé de soutenir la tenue du salon professionnel et grand public "Rendez-vous Tech&Bio" à hauteur de 30 000 €, soutien formalisé par un avenant à la convention signée en date du 25 novembre 2020 avec la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France (CARIF). En-dehors des actions prévues dans cette convention, cet événement est d'envergure régionale. Il met en avant l'agriculture biologique et ses techniques auprès des professionnels et des collectivités, et propose un marché de producteurs locaux destiné à tous. L'édition, qui portera en particulier sur le thème des grandes cultures et de la diversification, aura lieu les 17 et 18 juin 2022 à Saint-Germain-Laxis.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 A en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil général n° 1/06 en date du 13 novembre 2020, approuvant la convention avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, signée en date du 25 novembre 2020,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°5

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/04 et n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, et n° 7/03 en date du 17 juin 2022, relatives au budget du Département pour 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'attribuer à la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, pour l'organisation du salon « Rendez-vous Tech&Bio » 2022, une aide financière d'un montant de 30 000 €.

Article 2 : d'adopter le projet d'avenant n°3 à la convention avec la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, tel qu'il est joint en annexe de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant à la convention au nom du Département.

Article 4 : d'accorder à la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, la dérogation prévue à l'article 41-2 du Règlement Budgétaire et Financier du Département (RBF) selon lequel les décisions attributives de subvention sont préalables au début d'exécution de l'opération à subventionner.

Article 5 : de prendre les mesures nécessaires pour la participation du Département à cet événement.

Article 6 : de prélever ces crédits sur l'opération « Agriculture/subventions diverses » de l'action « Agriculture ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEGAS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne